

RÉGULARISATION ANNUELLE DES CHARGES LOCATIVES

# 2022

JUIN  
2023



**Les charges locatives font l'objet de provisions mensuelles vous permettant d'échelonner dans le temps leur paiement en attendant la régularisation annuelle.**

Vous recevez aujourd'hui cette régularisation des charges 2022 pour votre logement. Ce décompte de charges vous précise le mode de répartition entre les locataires.

**Ce décompte de charges fait apparaître pour chaque locataire un montant positif ou négatif.**

Le montant de cette régularisation sera indiqué sur votre avis d'échéance dans la rubrique solde antérieur.



## VOUS AVEZ QUITTÉ VOTRE RÉSIDENCE GIRONDE HABITAT

**GIRONDE HABITAT VOUS DOIT UNE SOMME :**

► Pour être remboursé, veuillez nous fournir un Relevé d'Identité Bancaire à l'adresse indiquée ci-dessous, **à l'attention du Pôle Comptabilité et Quittancement.**

**GIRONDE HABITAT**  
**Pôle Comptabilité et Quittancement**  
40, rue d'Armagnac  
CS 71232  
33074 Bordeaux Cedex

**VOUS DEVEZ UNE SOMME À GIRONDE HABITAT :**

► Pour établir les modalités de règlement de ce que vous nous devez et pour tout renseignement, veuillez vous adresser au **Pôle Accès Logement, Parcours et Maintien**, auprès des deux gestionnaires dédiés :



VALÉRIE MATA \_\_\_\_\_ 05 57 59 27 02

ERIC DHOURY \_\_\_\_\_ 05 57 59 27 03

## MÉMO AGENCES

1	AGENCE D'ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX	05 57 88 53 33
2	AGENCE DE BORDEAUX	05 56 38 51 28
3	AGENCE DU BOUSCAT	05 57 59 28 40
4	AGENCE DE CARBON BLANC	05 56 38 55 45
5	AGENCE DE CASTELNAU	05 57 88 53 35
6	AGENCE DE LANGON	05 57 59 28 30
7	AGENCE DE LIBOURNE	05 57 59 29 00
8	AGENCE DE MÉRIGNAC	05 56 12 15 45
9	AGENCE DE PESSAC	05 57 26 06 95
10	AGENCE DU TEICH	05 57 59 28 28

Vous pouvez **vous renseigner auprès de votre agence** pour toute information concernant votre décompte de régularisation de charges.



aménager relier  
évoluer

# 2022

## CHARGES LOCATIVES RÉGULARISATION ANNUELLE

## EXPLICATIONS DES LIBELLÉS DE VOTRE DÉCOMPTE

LIBELLÉ DES CHARGES  
À RÉPARTIR

liste des  
charges de  
votre résidence

MONTANT  
À RÉPARTIR

montant total  
des dépenses  
de la résidence  
du bâtiment en  
euros

BASE  
MODULE

surface  
habitable de  
votre logement  
ou unité  
d'équipement

BASE  
TOTALE

surface totale  
de la résidence  
ou du bâtiment  
ou nombre  
d'équipements  
total de la  
résidence

PRORATA  
NBR JOURS TOTAL

période  
d'occupation  
du logement  
par le locataire  
en jours

nombre de  
jours dans  
l'année

ACOMPTES  
VERSÉS

cumul de vos  
acomptes  
mensuels

VOTRE  
QUOTE-PART

montant réel  
des dépenses  
pour votre  
logement

LIBELLÉ

consommation  
individuelle  
d'eau

PÉRIODE  
DÉBUT

périodes de  
versement des  
acomptes

PÉRIODE  
DE FIN

date de  
relève des  
compteurs

INDEX  
DÉBUT

index relevés  
sur votre  
compteur

INDEX  
DE FIN

CONSOMMATION

votre  
consommation en  
m<sup>3</sup> correspond à  
la différence entre  
votre index de  
début et de fin

PRIX  
UNITAIRE

prix de l'eau  
au m<sup>3</sup>

VOTRE  
QUOTE-PART

le montant de  
vos dépenses  
d'eau pour la  
période